Principe illustré - N°6 :
L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

"Les Cadets de l'humanitaire"
La caravane de l'espoir

Le mot du Président

Dès 2003, en se portant signataire de la Charte Global Compact, le Groupe Vedior France a décidé de souscrire aux 10 principes énoncés dans le Pacte Mondial en matière de droits de l'Homme, du travail et de protection de l'environnement, auxquels se rajoute celui de la lutte contre la corruption.

Le Groupe Vedior France depuis plus de 50 ans, est un opérateur incontournable des ressources humaines. Acteur majeur de l'emploi en France, il se tourne vers le futur, en entreprise responsable et socialement engagée, notamment en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination au travail et dans l'accès à l'emploi. Ses devoirs sont à la mesure de ses ambitions : valoriser ses collaborateurs comme sa profession, oser, innover…afin de satisfaire ses clients dans le respect d'une éthique forte.

C'est dans cet esprit que nous défendons des principes d'égalité des chances, de développement des conditions de vie au travail, d'engagement social durable, de confidentialité, d'intégrité et de transparence, de respect des lois et des réglementations, et de concurrence loyale.

C'est dans cet esprit que nous apportons et renouvelons chaque année notre soutien aux 10 principes du programme mondial pour le développement durable : Global Compact.

François BEHAREL
Président du Groupe Vedior France

Le Groupe Vedior France est membre de Randstad, n° 2 mondial des services en ressources humaines.

Développer un programme d'insertion professionnelle et de développement durable pour l'égalité des chances au travail et l'accès à l'emploi.

Période 2006-2008

Chaque année le Groupe Vedior France développe pro-activement des actions concrètes, pour promouvoir ce principe d'égalité des chances et l'illustrer au travers de situations réelles. Le programme d'insertion professionnelle et de développement durable « Les cadets de l'humanitaire » est un des exemples pour l'année 2008

En avril 2006, 20 jeunes s'étaient vus proposer un parcours de formation qualifiante débouchant sur le titre professionnel de conducteur routier, ou la préparation au concours d'aide-soignante. Ces deux qualifications répondaient à un véritable besoin du bassin d'emploi local, et correspondaient aux aspirations des jeunes.

Les critères de recrutement des deux secteurs visés, étaient basés impérativement sur certaines aptitudes : motivation, autonomie, mobilité, responsabilité.

Les écarts avec la réalité de certains publics, notamment ceux en grande difficulté d'insertion professionnelle, intéressés par les métiers du transport et de la santé sont souvent importants. C'est pourquoi, les concepteurs du projet avaient décidé d'adjoindre au cursus de la formation un projet humanitaire pour conduire les jeunes au Mali, avec pour objectif d'équiper en matériel sanitaire un centre de santé communautaire de la Région de Kayes, à 80 km de Bamako. Le projet consistait à identifier les besoins en équipement du centre de santé, à collecter auprès des donateurs du matériel, puis à l'acheminer par la route (stage pratique du groupe « chauffeurs routiers »).

Cette action visait des jeunes se destinant au métier de chauffeur routier. C'était pour eux l'opportunité d'accumuler de l'expérience professionnelle en entreprenant un périple de plus de 10 000 km (Mulhouse-Kayes en longeant la côte ouest-africaine) et de se confronter à tous les types de difficultés inhérents à la conduite : autoroute, piste, entretien des véhicules, réparation du matériel…

Cette expérience professionnelle concrète, a également eu pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences et qualités nécessaires à l'embauche dans les entreprises du transport et les structures de santé.

Pour tous, c'était l'opportunité de prendre confiance en soi et de rester motivé sur un projet collectif tout au long de la formation.

De retour en France, les jeunes ont été accueillis, le 9 mai 2006, par Azouz BEGAG, Ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances, puis, par Catherine VAUTRIN, Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

A leur retour les jeunes ont tous été employés par les entreprises de la région de Mulhouse, soit en CDI, soit en CDD.

Olivier G. : « *A notre retour, toutes les portes se sont ouvertes, c'était magique, c'est tout juste si nous avions besoin de montrer notre permis...* »
Olivier F. : « Alors qu'il faut au minimum deux ou trois ans d'expérience, notre employeur nous a déjà confié le transport de matières dangereuses... »
Hamid et Ghassen : « Les 8 000 km que nous avons parcouru dans des conditions souvent difficiles nous a forgé une grande résistance, morale et physique... » et ajoute Ghassen : « l'année prochaine, c'est sûr, j'aurai mon CDI... »

En 2008 le Groupe Vedior France a réédité l'aventure de 2006 en mettant sur le chemin de l'emploi deux jeunes femmes, deux seniors et onze jeunes hommes, en partenariat avec la République du Mali, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne, la Mission locale des Ulis, la Mairie des Ulis...

Pendant 2 mois l'équipe a suivi une formation intensive pour l'obtention de permis C, permis D, et FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire des chauffeurs PL), puis est allée rejoindre Dakar au Sénégal, par avion, pour ensuite acheminer à l'aide de 5 camions, 14 tonnes de matériel, jusqu'au village de Kakadian au Mali.

L'objectif de la mission était d'assurer l'accès à l'eau potable tout au long de l'année pour la communauté de villages (installation de pompes à eau), de rénover l'école de Kakadian, de la doter en matériel et fournitures scolaires et d'électrifier avec des panneaux solaires le dispensaire.

Arrivé à Bamako, capitale du Mali, le groupe a continué à apprendre pendant une semaine, auprès de formateurs maliens, notamment à construire un bassin de rétention d'eau, puis pendant 2 semaines dans le village de Kakadian a mis en oeuvre le programme humanitaire qui lui avait été confié.

Un bilan positif

- Pose de panneaux solaires pour l'équipement électrique du centre de santé,
- Installation d'un frigo afin de conserver vaccins et médicaments
- Rénovation de l'école
- Distribution de fournitures scolaires
- Installation de deux pompes à eau qui procureront de l'eau potable toute l'année, après avoir foré les puits et creusé des tranchées pour atteindre la nappe phréatique à 70 m de profondeur.

7 des cadets de l'humanitaire ont déjà trouvé un CDI et Vediorbis, filiale du Groupe Vedior France spécialisée dans le placement et le recrutement, accompagne les autres jusqu'à l'emploi durable.

Pays : France

Mots-clés : Emploi, intégration professionnelle, discrimination

Contact dans l'entreprise :
Françoise Orhon, Responsable communication
francoise.orhon@vedior.fr

Lien Internet : www.vedior-france.fr

Novembre 2008